



27190



Séance du conseil municipal du 14 avril 2016

## 1. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE DE 28 H

Un poste regroupant les emplois à l'agence postale de 15 heures par semaine, à la mairie de 13 heures par semaine (9 h pour l'accueil du public et 4 h pour le site internet) est créé à compter du 2 mai 2016.

## 2. DEVIS EXTINCTEURS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le devis de l'entreprise T Reflex Formations d'un montant de 925.50 € ht est retenu pour la fourniture et la pose de 8 extincteurs au nouveau restaurant scolaire.

## 3. DEVIS CLOTURE

Une clôture pour délimiter l'accès au nouveau restaurant par rapport à la cour d'école doit être réalisée, avec portail et portillon. C'est l'offre de Jean-Luc ZOUTARD d'un montant de 3 778 € ht qui est acceptée.

## 4. AFFECTATION DE RESULTATS ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

### LOCAL BOUCHERIE ET COMMUNE

**COMMERCE** : C'est un budget établi hors taxes. Il est arrêté comme suit :

**Fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 11 943 € avec un virement à la section d'investissement de 6 765 €, le remboursement des intérêts d'emprunts est de 2 760 € et le reste concerne une prévision pour entretien de bâtiments.

Les recettes sont : le loyer du magasin (8 500 €) et le report de l'excédent de 2015 (3 443 €).

**Investissement** : l'équilibre est atteint à hauteur de 9 841 € comprenant principalement

En dépenses : le report du déficit de 2015 pour 3 076 €, le remboursement du capital de l'emprunt 4 665 €.

En recettes : l'affectation du résultat 2015 est de 3 076 €, le virement du fonctionnement nécessaire à l'équilibre de la section est de 6 765 €.

**COMMUNE** : Adopté à l'unanimité.

**En fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 554 884 €.

Les dotations et participations sont de 433 004 € et le produit attendu des contributions directes est de 76 506 €, le conseil ayant décidé de ne pas augmenter les taux, qui restent les mêmes que l'an passé, à savoir :

Taxe habitation.....	4.89 %
Foncier bâti.....	3.56 %
Foncier non bâti.....	10.72 %
Taxe professionnelle.....	7.72 %

**En investissement** : l'équilibre s'établit à 964 253 €.

**En dépenses** : les principaux postes sont : reprise du déficit 2015, remboursement du capital des emprunts, annuités du syndicat d'électricité ; des achats de terrains et de bâtiment, des travaux ; des aménagements à la mairie (accès handicapés, chaufferie,...), fin de la construction du restaurant scolaire, réalisation d'une aire d'évolution sportive, achat de matériels de bricolage.

**En recettes** : les principales lignes sont : l'affectation du résultat de 2015 pris sur le fonctionnement, le versement du Fonds de Compensation de TVA, la taxe d'aménagement., des subventions, des emprunts mis en attente de notifications de subventions pour le restaurant scolaire et pour le terrain multisports, la vente de l'ancien logement de la poste, des opérations d'amortissement.

**En conclusion** : une fois toutes les prévisions réalisées, il resterait la somme de 120 272 €.

## 5. CONVENTION AVEC LE SIVOS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Après en avoir pris connaissance et après débat, le conseil municipal accepte à la majorité absolue la nouvelle rédaction de cette convention, établie pour une année et qui définit les règles d'utilisation du nouveau restaurant scolaire entre la commune du Fidelaire et le SIVOS 2000 du Pays d'Ouche.

Fait au Fidelaire, le 21 avril 2016

